

# BPJEPS - AAN

## Activités Aquatiques et de la Natation

**CREPS**  
W.A.T.T.I.G.N.I.E.S.  
Hauts-de-France



### o Le métier

L'éducateur des AAN exerce en autonomie ses activités de surveillance, d'animation et d'initiation des activités aquatiques de la natation. Ce professionnel peut intervenir auprès de tous les publics, du très jeune enfant au sénior.

### o Lieux d'exercice

- Collectivités Territoriales
- Centres aquatiques ou de remise en forme du secteur marchand
- Clubs sportifs

### o Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 17 ans au moins
- Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) et du BNSSA à jour de recyclage
- Produire un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession de Maître-Nageur-Sauveteur de moins d'un an
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation



### o Contenu et déroulement

- Formation traditionnelle : 750h en centre de formation et 300h de mise en situation dans le cadre de l'alternance. Durée de la formation : 9 mois maximum.
- Formation par apprentissage : 800h en centre de formation et 2000h minimum de mise en situation dans le cadre de l'alternance en contrat d'apprentissage. Durée de la formation : 21 mois.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## o Exigences préalables à l'entrée en formation (VEP)

Epreuves physiques :

- 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes
- Etre titulaire du BNSSA

## o Epreuves de sélection

- Epreuve écrite
- Entretien de motivation
- Epreuves physiques :
  - \* *Un parcours constitué des différentes activités aquatiques de la natation*
  - \* *Une démonstration d'animation aquagym d'une durée de 2 minutes*



## o Modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription peut être téléchargé après remplissage du formulaire de préinscription sur le site internet du CREPS.
- Ce dossier à imprimer est à compléter et à accompagner des pièces requises. Il doit être retourné au CREPS de Wattignies par voie postale avant la date limite indiquée.



## o Tarif et financement

Tarif sur demande de devis personnalisé auprès de la responsable administrative des formations pour les formations par la voie traditionnelle, ou auprès du responsable administratif du CFA pour les formations par la voie de l'apprentissage.



## o Contacts

Responsable administrative : [isabelle.raviart@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:isabelle.raviart@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

Coordinateur administratif du CFA : [jean.debosschere@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:jean.debosschere@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

Responsable de la formation traditionnelle : [elodie.lesaffre@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:elodie.lesaffre@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

Responsable de la formation en apprentissage : [sandrine.aspeel@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:sandrine.aspeel@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

